

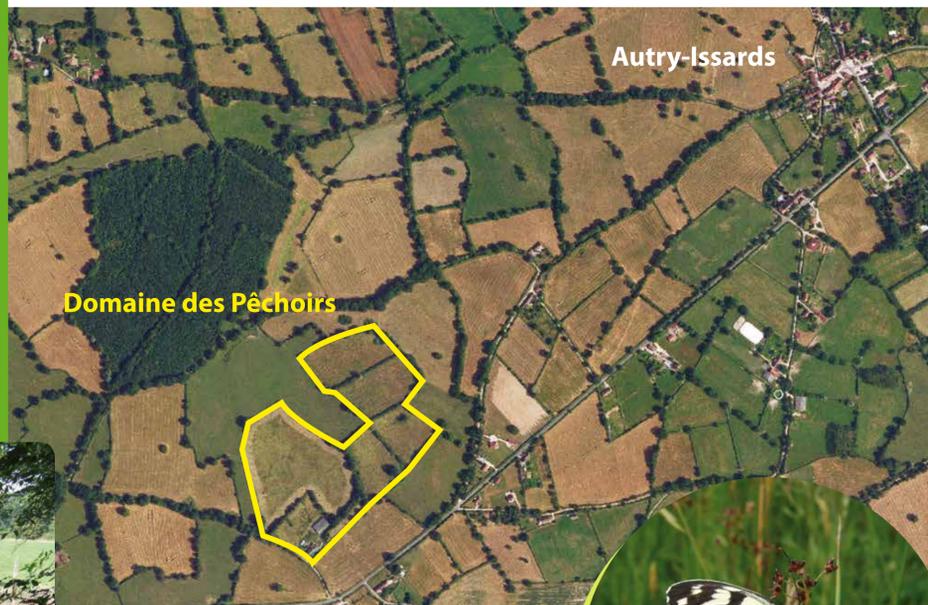
# Bienvenue aux Pêchoirs

Tout en conservant sa vocation agricole, ce domaine départemental, dénommé à ce jour Espace naturel sensible (ENS) Bocage, a vocation à devenir un lieu partagé, de sauvegarde, de mise en valeur et aussi d'expérimentation en faveur du bocage et de la haie.

Pour mener à bien son projet, le Département s'appuie sur l'expérience du travail conduit depuis de nombreuses années sur les sites remarquables de l'Allier au titre de la politique ENS et dans le prolongement du programme départemental en faveur de la préservation et la mise en valeur du bocage et des haies avec la Mission haies Auvergne.

Ce projet inédit comprend en premier lieu, des actions qui sont mises en œuvre sur le site lui-même : pâturage et fauche, conduite des haies, restauration et entretien des mares, re-création d'un verger... Ces actions sont conduites selon des modalités techniques adaptées et respectueuses qui relèvent soit de pratiques traditionnelles, soit de solutions innovantes, mais qui toutes méritent d'être évaluées, partagées et valorisées.

En second lieu, ce projet constituera un centre de ressources et d'initiatives utile pour tous en capitalisant l'expérience développée avec la Mission haies Auvergne dans l'Allier, et l'ensemble des initiatives prises par les agriculteurs attachés au bocage, les élus, les établissements d'enseignement agricole ou les associations.



Autry-Issards

Domaine des Pêchoirs



Chantier école de plantation avec le lycée de Neuvy



Curage de mare



Par des connexions avec les chemins de randonnée, ou au travers d'actions de sensibilisation et d'animation, le grand public sera concerné et associé à la vie de ce site qui trouve sa place au cœur d'un territoire riche en patrimoine, équipements et activités.

Ce projet est porté et financé par le Conseil Départemental. Un partenariat avec les collectivités locales a été acté sur le principe, dans l'objectif à moyen terme de s'assurer d'une plus grande proximité de gestion et d'animation du site.

*Le site est en cours d'aménagement et n'est pas encore ouvert au public en visite libre.*

Des premiers travaux ont été entrepris sur les bâtiments pour les mettre hors d'eau. Des travaux agricoles ont permis de remettre en état une partie des clôtures, des haies, de créer des points d'abreuvement, de réhabiliter les mares et de restaurer le chemin agricole propre au domaine. D'autres actions suivront progressivement...

La gestion agricole est à ce jour confiée à un couple d'agriculteurs qui exploitent déjà des parcelles limitrophes au domaine. Ils expérimenteront un pâturage tournant extensif et mixte.



Chemin d'Autry-Issards

